



## POUR LA RECONNAISSANCE DU METIER DE TECHNICIEN·NE D'INVENTAIRE FORESTIER

La forêt française couvre environ 30 % du territoire métropolitain. Cet écosystème est un atout majeur face au changement climatique et à la nécessité de s'y adapter.

L'IGN est depuis 2012 chargé de suivre en continu son évolution grâce à l'Inventaire Forestier National (IFN), enquête statistique nationale d'utilité publique.

Cette enquête n'est possible que grâce à nous, technicien·ne·s d'inventaire qui parcourons l'ensemble du territoire métropolitain chaque année.



### UN METIER D'UTILITE PUBLIQUE, CRUCIAL POUR LA SOCIETE ET LES POUVOIRS PUBLICS

Chaque année, chaque jour, nous collectons des données sur des points d'inventaire aussi bien en forêt publique que privée pour avoir une réelle image de la forêt française dans son ensemble. Nous sommes les vigies de la forêt. Nous récoltons plus de 240 données sur des placettes circulaires de 25m de rayon. Les informations collectées sont exhaustives et précises. Elles incluent par exemple la description des essences forestières présentes, le nombre d'arbres et leur taille, le niveau de mortalité des peuplements, un relevé botanique, la caractérisation du sol et des habitats forestiers. Toutes ces informations sont publiées chaque année et accessibles à tous·tes.



### UN METIER DE TERRAIN, LOIN DES SIENS ET SOUMIS AUX INTEMPERIES

Ce métier que nous exerçons avec rigueur et passion s'accompagne de contraintes fortes :

- Nous sommes en déplacement de manière quasi-permanente, ce qui entraîne de nombreux découchés. Cela impacte grandement notre vie sociale et familiale ;
- Par sa nature, le travail de terrain peut être un vrai parcours du combattant. L'accès aux placettes statistiques peut être difficile à cause de la végétation et/ou du relief. Un grand nombre d'entre nous souffrent de troubles musculo-squelettiques ;
- Les piqûres de tiques sont très fréquentes avec des risques importants d'attraper la maladie de Lyme, maladie professionnelle invalidante du monde forestier ;
- Etant continuellement dehors, été comme hiver, nous sommes soumis aux conditions et aux aléas climatiques.



## **UN METIER NON RECONNU A LA PERENNITE FRAGILE**

Nous ne sommes qu'une soixantaine de femmes et d'hommes à parcourir en continu le territoire métropolitain pour permettre à la société et aux pouvoirs publics d'avoir accès à une information forestière juste, précise et à jour. Les compétences et les connaissances nécessaires à ce métier sont longues à acquérir et le métier intéresse de moins en moins à cause de ses contraintes. Les recrutements sont précaires et fragiles car le métier n'est pas reconnu à sa juste valeur !



## **STOP AU DIALOGUE DE SOURD**

Cela fait presque deux ans que nous cherchons à échanger avec la Direction Générale pour une reconnaissance de notre métier, notamment sur deux aspects :

- La pénibilité liée au travail avec la mise en place d'une indemnité de contrainte métier spécifique ;
- L'éloignement permanent de notre résidence familiale avec la mise en place d'une indemnité de découché fréquent ;

Et ce quel que soit le statut de l'agent-e (fonctionnaire ou contractuel-le).

Face à l'absence d'un réel dialogue,  
Face au refus de prendre en compte les spécificités de notre métier,  
Nous nous rendons à l'évidence :  
C'est en rentrant dans l'action et notamment par la grève  
Que nous pourrons convaincre l'administration de nous entendre.

**Aujourd'hui, jeudi 28 novembre,  
Nous sommes reçus par la Direction des Ressources Humaines.**



**Soutenez-nous !**

**Soutenez la reconnaissance de notre métier !**

**Soutenez la pérennité de la production  
d'une information forestière souveraine et de qualité !**